

CONTACT

Crédit Mutuel

LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES



SPÉCIAL IMMOBILIER

- Vous cherchez un bien neuf ?
Nous avons les clés !
- Petit guide pour déménager sereinement
- Une assurance emprunteur durable

PAGE 3

JEUNES

À chacun son engagement

PAGE 4

TÉLÉPHONIE

Pour avoir chaque année le dernier smartphone, louez-le

PAGES 5 à 9

DOSSIER IMMOBILIER

- Vous cherchez un bien immobilier neuf ? Nous avons les clés !
- Petit guide pour déménager sereinement
- Une assurance emprunteur durable
- Une banque qui appartient à ses clients, ça change aussi l'assurance

PAGE 10

SOCIÉTÉ

Et si on rêvait d'un autre monde ?

PAGE 11

MUTUALISME

Penseur d'avenir

PAGES 12/13

AUTOMOBILE

Diesel, hybride, électrique, essence... que choisir ?

PAGE 14

ACTUALITÉ

Miam, des fruits et légumes moches !

PAGE 15

LOISIRS

Faites vos jeux

ADOPTONS les comportements qui sauvent

Chacun d'entre nous peut être concerné un jour dans sa vie quotidienne par une situation d'urgence. Convaincus que le citoyen est le premier maillon de la chaîne des secours, les Sapeurs-pompiers de France, la Croix-Rouge française et la Protection civile se mobilisent pour cette grande cause nationale collective. À son niveau, le Crédit Mutuel relaie le message et vous invite à découvrir d'urgence le site comportementsquisauvent.fr pour connaître les lieux où s'informer et se former partout en France.

ÉPARGNE : le Livret de Développement Durable et Solidaire

Le Livret de Développement Durable change de nom et devient Solidaire (LDDS). Concrètement, son taux de rémunération (0,75 % net d'impôts et de prélèvements sociaux) et son plafond de versement (12 000 euros) restent identiques. La nouveauté solidaire, c'est que chaque année, votre banque vous proposera de donner une partie des sommes de votre LDDS à des entreprises ou associations de l'économie sociale et solidaire. Ce don pourra ensuite donner lieu à une réduction d'impôt sur le revenu⁽¹⁾.

RECENTRER sa relation bancaire

Avec l'entrée en vigueur d'un nouveau dispositif de mobilité bancaire (Loi Macron) depuis le 6 février, le Crédit Mutuel peut désormais prendre en charge l'ensemble de vos démarches administratives pour changer de domiciliation bancaire. Ce service gratuit facilite le regroupement de vos prélèvements ou virements récurrents, sur un seul compte courant. Grâce à ce nouveau dispositif, votre conseiller Crédit Mutuel devient ainsi votre unique interlocuteur bancaire et vous bénéficiez de la proximité d'un professionnel qui connaît bien vos besoins et vos attentes. Parlez-en à vos proches qui peuvent désormais rejoindre encore plus facilement le Crédit Mutuel.

ÉTUDES SUPÉRIEURES : faites vos vœux

Les élèves de Terminale ont jusqu'au 2 avril pour confirmer leurs vœux sur le portail de pré-inscription aux études supérieures en France (www.admission-postbac.fr). Pour les aider à bien remplir leur dossier, vous trouverez sur le site dédié www.objectif-emploi-orientation.fr du Crédit Mutuel de nombreuses informations d'orientation, et même un coaching personnalisé⁽²⁾ pour accompagner votre enfant, s'il est titulaire d'un Eurocompte formules jeunes.

(1) Les modalités d'affectation de ce don et de sélection des bénéficiaires par le titulaire du livret doivent être précisées dans un décret restant à paraître. (2) Service de coaching proposé par Mondial Assistance pour le Crédit Mutuel.



Photo de couverture : Gettyimages

CONTACT LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES

éditée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
34, rue du Wacken - 67913 Strasbourg Cedex 9

Tirage de ce numéro : 679 000 exemplaires • Directeur de la publication : Jean-Luc Schenckbecher • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017 • Rédactrice en chef/coordination : Carole Boulet • Rédaction : Corinne Maix, Emilie Moreno, Olivier Ponza, Jean de Miscalult • Réalisation : Atelier Graphique CM-CIC • Impression : SOFEDIS (03 88 14 89 00) • Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, ce magazine ne peut être considéré comme contractuel. La validité des chiffres, conditions, réglementations vous sera confirmée par votre Caisse de Crédit Mutuel.

CAISSE FÉDÉRALE DE CRÉDIT MUTUEL ET CAISSES AFFILIÉES. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Tailbout, 75436 Paris Cedex 09, et les Caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A., Mondial Assistance, entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

CM-CIC AGENCE IMMOBILIÈRE (AFEDIM), filiale à 100% du groupe bancaire Crédit Mutuel-CIC, SAS au capital de 780 000 euros / RCS Strasbourg B387 468 382 / SIRET 387 468 382 00016 / APE 703 A / Carte professionnelle : Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière n° 30/2006 (sans détention de fonds, effet ou valeur) délivrée par la Préfecture du Bas-Rhin / Garanties financières : B.E.C.M. 34 rue du Wacken - Strasbourg / N° TVA Intracommunautaire : FR 32387468382

CM-CIC GESTION IMMOBILIÈRE, 2 Rond-Point des Antons - CS 70304 - 44703 ORVAULT Cedex / SAS au capital de 2 500 000 euros / SIREN 88 034 753 RCS Nantes / Carte professionnelle Transaction et Gestion n°894 TG délivrée par la Préfecture de Loire-Atlantique / Garantie bancaire : BECM - 34 rue du Wacken - 67000 Strasbourg. Conformément à l'article 4-1 de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée par la loi n°2009-323 du 25 mars 2009, il est précisé que CM-CIC GESTION IMMOBILIÈRE a des liens de nature capitalistique et juridique avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM).

CRÉDIT MUTUEL PROTECTION VOL s'appelle aussi Homiris, un service opéré par EPS, N°1 de la télésurveillance en France (Source : Atlas de la Sécurité 2016) - SAS au capital de 1.000.000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg - RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité Saint-Martin 17988. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Services proposés aux particuliers sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales, de disponibilité géographique.

CRÉDIT MUTUEL MOBILE est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Offre disponible dans les Caisses de Crédit Mutuel proposant ce service. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 euros - RCS Paris 421 713 892 - 12, rue Gaillon, 75107 Paris CEDEX 02.

 Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



→ SOLIDARITÉ

Animateur sportif ou de colo, bénévole dans une association ou un festival, sapeur-pompier volontaire... De plus en plus de jeunes donnent de leur temps pour les autres et récoltent plus encore !



Gettyimages

À chacun son engagement

On les a décrits individualistes, centrés sur eux-mêmes, avides de réussite rapide, déconnectés de la politique et de la société... On a sans doute brossé un peu vite le portrait de ces 16/25 ans ou génération Z. Il émerge aussi de ce terreau de belles pousses de solidarité, un goût prononcé pour le collectif, une recherche active de convivialité et d'épanouissement personnel. Des valeurs qui se renforcent d'année en année et se mesurent avec des indicateurs qui traduisent cette nouvelle façon de vivre sa jeunesse : 36 % des moins de 16/24 ans⁽¹⁾ sont membres d'au moins une association, plus de 50 000 jeunes ont été volontaires au service civique en 2015 et autant ont décroché leur BAFA pour encadrer des enfants. Alors, démotivés les jeunes ?

Altruistes mais pas que...

Les 16/24 ans représentent un peu plus du quart des adhérents aux associations⁽¹⁾. La plupart d'entre eux (80 %) s'engagent en faveur d'une association sportive, mais aussi culturelle, de loisir et caritative. Cette hausse de l'engagement bénévole masque une motivation moins militante que leurs aînés, plus ponctuelle, où l'épanouissement personnel et le développement de compétences sont également très recherchés. Il y a chez ces enfants de la crise une intelligence prag-

matique à capitaliser chaque expérience comme une ligne supplémentaire à inscrire sur son CV. Et celui qui aura organisé un petit événement culturel, coaché des poussins dans la pratique de leur sport favori, réalisé le site internet de son association... aura en effet développé des qualités et des compétences qui pourront lui servir dans sa vie professionnelle.

Acteurs de la société

Autre facette de cet engagement : le volontariat qui connaît un véritable engouement, à l'instar du service civique qui a motivé 53 000 jeunes⁽²⁾ en 2015. Le chiffre est en forte hausse, encouragé par les pouvoirs publics, qui ambitionnent jusqu'à 150 000 jeunes engagés chaque année à partir de 2017. Même s'il n'est pas un emploi, le dispositif est indemnisé et les entreprises apprécient ce type d'expérience. D'ailleurs 91 % des jeunes ayant fait ce choix le recommandent et 75 % considèrent qu'il leur a été utile dans leur recherche d'emploi. Mais l'engagement peut aussi être plus désintéressé comme en témoignent ces 50 000 sapeurs-pompiers volontaires de moins de 35 ans, dont 27 000 ont seulement de 11 à 18 ans⁽³⁾. Ou encore, comme un effet collatéral des attentats, ces 75 000 personnes⁽⁴⁾ de tous âges cette fois, qui se sont engagées l'an passé dans une démarche d'apprentissage des gestes qui sauvent !

Transmettre aux plus jeunes

Difficile de boucler ce tour d'horizon d'engagements multifacettes sans parler du BAFA, décroché chaque année par plus de 50 000 jeunes. Ce diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur, qui se taille un beau succès auprès des 17/18 ans, permet à ceux qui ont fait l'effort de se former de décrocher un job estival, un emploi étudiant en encadrant des jeunes comme animateur de colonie de vacances ou de centre aéré. Un bel exercice d'apprentissage des responsabilités et de transmission de ses passions.

BON PLAN

Si vous aussi êtes motivé par toutes ces expériences bénévoles ou volontaires qui donnent l'occasion de s'enrichir, de partager, d'aider, d'apprendre... poussez la porte de votre Caisse de Crédit Mutuel. **Fidèle à ses valeurs d'origine, elle récompense votre engagement en versant 50 euros⁽⁵⁾ sur votre compte !**

(1) Source INSEE Première n°1580 - chiffres 2013. (2) Chiffres de l'Agence du Service Civique. (3) Source www.jeunes.gouv.fr - chiffres 2014. (4) Chiffres de La Croix-Rouge. (5) Offre valable une fois. Somme non cumulable, versée sur un compte ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Prime versée pour un engagement pris dans l'année en cours. Après vérification par la Caisse de la conformité du projet aux valeurs du Crédit Mutuel et sur présentation d'un justificatif de votre engagement.

→ TÉLÉPHONIE

Découvrez SmartChange, une offre de location évolutive et multimarques qui permet de changer de mobile chaque année.



Gettyimages

Pour avoir chaque année le dernier smartphone, louez-le

En matière de téléphonie mobile, les nouveautés se succèdent à grande vitesse. Les progrès technologiques et l'évolution de la 4G suscitent des envies de montée en gamme bien naturelles. Mais au grand dam des amateurs de technologies dernier cri et de ceux qui rêvent d'avoir un smartphone toujours au top dans la poche, ces petites merveilles voient leurs prix s'envoler... En tant qu'opérateur téléphonie de premier plan et banque proche de ses clients-sociétaires, le Crédit Mutuel apporte avec SmartChange une vraie innovation : la location de mobiles haut de gamme associée à une gamme de forfaits adaptés à tous les besoins.

La location a le vent en poupe

Dans le domaine professionnel, la location de matériel est déjà chose courante et ce n'est pas un hasard si elle gagne aujourd'hui les particuliers. Quelle que soit la motivation du client - économique, collaborative, écologique - cette tendance de consommation qui s'est peu à peu imposée dans le domaine de l'automobile, gagne aujourd'hui de nouveaux secteurs : vêtements, outillage, électroménager... Aux États-Unis cette pratique est déjà majoritaire pour les mobiles haut de gamme. À la clé de ce mode de consommation malin, des avantages bien réels : une dépense plus facile à

intégrer dans son budget mensuel, une garantie de remplacement à neuf en cas de panne, la reprise du matériel à l'issue de la location et surtout la possibilité de changer de modèle pour une nouveauté !

Et louer son smartphone, ça apporte quoi ?

Appliqué aux smartphones, le modèle locatif SmartChange proposé par Crédit Mutuel Mobile a, lui aussi, bien des avantages :

- vous pouvez changer de modèle tous les ans sans frais supplémentaires, pour un nouveau mobile après reprise de l'ancien⁽¹⁾ ;
- vous payez une location mensuelle accessible et évitez de sortir une grosse somme en une seule fois ;
- vous disposez toujours d'un téléphone dernière génération⁽²⁾ ;
- vous êtes libéré des contraintes liées à la revente ou au recyclage de votre ancien téléphone qui rejoint le circuit de l'occasion à la fin de votre location.

Prêt à tenter la location mobile ? Renseignez-vous auprès de votre conseiller qui vous présentera les modèles et forfaits adaptés à vos besoins.

Pour profiter du dernier iPhone chaque année, louez-le avec SmartChange.



DAS : 1,36 W/Kg

iPhone 7

11,99€ / MOIS⁽³⁾

Location 24 mois.
Prix indiqué pour la version iPhone 7 32 Go avec un forfait Efficio 40 Go engagement 24 mois.

Visuel non contractuel

Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Offre disponible dans les Caisses de Crédit Mutuel proposant ce service. OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Location 24 mois réservée aux clients Crédit Mutuel depuis plus de 90 jours et souscrivant concomitamment un forfait Crédit Mutuel Mobile éligible. (1) Sous réserve de retourner son mobile en état de fonctionnement (le mobile s'allume). Avec réengagement 24 mois. Le prix de la location pourra varier en fonction du mobile choisi. (2) Dont les gammes iPhone 7, Samsung Galaxy S7 et Sony Xperia XZ. Liste complète des marques disponibles auprès de votre conseiller. (3) Prix du forfait : 64,99 euros/mois. Détails du forfait auprès de votre conseiller. En cas de résiliation du forfait, loyer majoré de 25 euros/mois. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/Kg.



→ ACHAT

Pour l'achat de votre résidence principale ou un investissement locatif dans le neuf, ayez le réflexe Crédit Mutuel. Ses experts en immobilier vous guident, partout en France.



Adobe Stock

Vous cherchez un bien immobilier neuf ? Nous avons les clés !

Vous faites confiance à votre conseiller pour le financement et l'assurance de votre domicile ? Mais saviez-vous qu'il peut également vous accompagner dans votre recherche d'un bien immobilier neuf ? L'Agence Immobilière du Crédit Mutuel est la solution idéale pour trouver un bien neuf qui réponde à vos attentes, à votre budget et à votre stratégie d'investissement⁽¹⁾. Ses experts régionaux s'appuient sur une parfaite connaissance des marchés immobiliers locaux pour sélectionner les meilleures résidences en termes d'emplacement, de construction et de dynamisme du marché locatif. Tous ses partenaires immobiliers référencés, aussi bien nationaux que régionaux, proposent des programmes immobiliers de qualité pour un investissement réussi.

Acheter pour se loger

Quand on achète sa résidence principale, il est légitime d'être tout aussi attentif à la

proximité de l'école, des commerces, à l'accessibilité des transports en commun, qu'à la qualité de la construction, à l'isolation thermique et phonique, au choix des matériaux ou l'exposition au soleil... C'est pour cette raison que l'Agence Immobilière du Crédit Mutuel est attentive à sélectionner des programmes immobiliers qui vous correspondent. Votre Caisse de Crédit Mutuel vous accompagnera dans toute votre démarche d'achat : de la définition de votre recherche à la sélection de biens immobiliers, jusqu'au financement⁽²⁾, l'assurance et même la protection de votre habitation pour un budget mensuel maîtrisé.

Acheter pour investir

Si votre objectif est de vous constituer un patrimoine à la fois diversifié et performant, votre stratégie passera certainement par l'investissement immobilier⁽³⁾. Là encore, les résidences sélectionnées sur tout le territoire vous fourniront des garanties intéressantes : une demande locative forte, des matériaux

de qualité et des normes de construction exigeantes pour assurer la pérennité de votre investissement.

Votre conseiller vous guidera personnellement dans votre projet d'investissement et vous apportera des conseils selon une approche patrimoniale et fiscale optimisée. Il effectuera une étude personnalisée pour vous faire profiter des meilleurs avantages et déterminer les modalités d'acquisition et de financement⁽²⁾ les plus appropriées à votre projet : épargne, crédit amortissable ou in fine, taux fixe ou variable, achat en direct ou création d'une SCI... Il vous accompagnera également pour simplifier vos démarches financières et administratives et sécuriser votre investissement immobilier locatif, grâce notamment à ZenInvest, notre solution de gestion locative⁽⁴⁾.

Si vous cherchez un bien immobilier neuf, à habiter ou à louer, parlez-en à votre conseiller Crédit Mutuel qui vous présentera les solutions de l'Agence Immobilière du Crédit Mutuel.

UNE SÉLECTION DE BIENS NEUFS PRÈS DE CHEZ VOUS

Actuellement en test sur la région Rhône-Alpes, le site www.creditmutuel-immobilier.fr développé par le Crédit Mutuel s'enrichira au fur et à mesure de nouvelles offres immobilières dans toute la France. Très pratique, avec ses critères de recherche simples, il vous permet également d'estimer votre budget pour vous aider à définir plus concrètement votre projet.

(1) Services opérés par CM-CIC Agence Immobilière. (2) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. (3) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Les risques de l'investissement locatif doivent être bien considérés :

- Le risque d'impayés : en cas de non-paiement des loyers, un investissement locatif peut très vite devenir source d'ennuis financiers et juridiques.
- Le risque de vacance locative : une période d'occupation du logement entre deux locations entame directement la rentabilité du bien. Pour l'éviter, le propriétaire doit être très réactif et relouer le bien rapidement avec un minimum de vacance entre deux locataires.
- Le risque du marché : même si le marché de l'immobilier a été porteur ces dernières années, ce risque n'est pas négligeable. En cas de baisse du marché, le bien peut perdre de sa valeur.

(4) Service opéré par CM-CIC Gestion Immobilière.

→ DÉMÉNAGEMENT

Nouvel emploi, mutation, vous suivez votre conjoint ou changez tout simplement d'air ? Quelle que soit votre situation, un déménagement ça s'organise !



Gettyimages

Petit guide pour déménager sereinement

Changer de logement ne se résume pas à faire des cartons et choisir une nouvelle décoration... Pour déménager sereinement, vous devez anticiper votre projet afin de l'organiser au mieux. Découvrez nos conseils et solutions lors de cette étape-clé dans votre vie.

Préparer votre déménagement

Si vous déménagez par vos propres moyens, vous devrez peut-être louer un véhicule adapté. Voici quelques éléments à ne pas oublier :

- fixez la date dès que possible afin d'anticiper les diverses démarches. La plupart des déménagements se font le week-end. Mais déménager la semaine a ses avantages, notamment sur le prix de la location de votre utilitaire. Essayez également d'éviter les fins de mois ou les vacances scolaires ;
- sollicitez la réservation d'une place de stationnement auprès de la mairie si vous avez besoin de vous garer sur la voie publique

devant votre actuel et/ou futur domicile ;

- estimez le volume de meubles et cartons à transporter pour choisir le véhicule le plus adapté ;
- préparez votre parcours pour gagner du temps et estimer le coût (essence et péages) ;
- étudiez le contrat de location (kilométrage inclus, coût du kilomètre supplémentaire, d'un conducteur additionnel...) et surtout les conditions d'assurance et les éventuelles options proposées. Normalement, l'assurance obligatoire en responsabilité civile est intégrée dans le tarif de base. En revanche, on vous propose souvent une protection supplémentaire liée

aux dommages du véhicule, au vol et/ou aux dommages corporels du conducteur et des passagers. Avant de signer, vérifiez si vous ne bénéficiez pas déjà par ailleurs, d'un autre contrat d'assurance qui vous ferait profiter des mêmes garanties. Certaines cartes bancaires du Crédit Mutuel, par exemple, incluent des garanties utiles sous réserve d'avoir utilisé ce mode de paiement pour régler votre location.

Pour éviter tout litige, lors de la remise des clés, faites le tour du véhicule et signalez tout défaut éventuel. Vérifier le niveau de carburant et le kilométrage.

Si vous sollicitez un déménageur professionnel :

- consultez les établissements répertoriés par la Chambre Syndicale du Déménagement afin de vous assurer de leur sérieux ;
- faites établir un devis écrit, précis et exhaustif, fondé sur la visite de votre domicile actuel et les caractéristiques de votre futur logement ;
- vérifiez que vos biens sont assurés pendant le transport : l'assurance est normalement incluse dans la prestation, néanmoins, vérifiez ce qu'elle couvre exactement. Il peut être nécessaire de prendre des garanties complémentaires. Dans tous les cas, pensez à mettre de côté les objets de valeur que vous déménagez vous-même autant que possible.

BON À SAVOIR

Votre ancien et votre futur logement sont assurés au Crédit Mutuel ? Dans ce cas, vous bénéficiez :

- **de services d'assistance⁽¹⁾ pour votre déménagement** : mise en relation avec des déménageurs, fourniture de lettres types pour informer les impôts, La Poste, les opérateurs d'énergie... , indication des points essentiels à vérifier pour faire un état des lieux ;
- **d'une prise en charge pour le nettoyage** de votre ancien logement, jusqu'à 200 euros⁽¹⁾.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Quitter votre ancien logement

Si vous étiez en location, il vous faudra résilier le bail plusieurs semaines avant, par courrier recommandé. En général, la période de préavis est de trois mois, mais celle-ci peut être réduite à un mois dans certains cas : lorsque le logement se situe en "zone tendue" (loi Alur du 26/06/14), en cas de perte ou reprise d'emploi, de mutation professionnelle, de mariage ou PACS...

Au moment de la sortie, vérifiez bien l'exactitude des informations indiquées dans l'état des lieux. Votre ancien propriétaire dispose de deux mois à compter de la remise des clés pour vous rendre le dépôt de garantie. Il peut en prélever une partie, notamment si vous avez commis des dégâts dans l'appartement (trous dans les murs, peinture abîmée, parquet rayé,...) ou s'il vous reste des sommes à régler (par exemple des charges).

Assurez-vous de relever correctement vos différents compteurs (eau, électricité). Vous devrez d'ailleurs effectuer cette opération en quittant votre précédent logement (si vous êtes locataire) mais aussi en arrivant dans le nouveau.

Votre nouvelle adresse

Lors de votre déménagement, vous devez informer de votre changement d'adresse tous les organismes desquels vous recevez du courrier. Une partie de ces démarches peut se faire en ligne en un seul clic sur le site www.service-public.fr. N'oubliez pas également de résilier ou transférer vos abonnements vers votre nouveau domicile (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, etc.). Si vous n'avez pas anticipé

complètement votre changement d'adresse, pensez à la réexpédition du courrier. Ce service payant de La Poste vous permet de faire suivre, pendant un an maximum, l'intégralité du courrier reçu à votre ancienne adresse vers votre nouveau domicile.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, vous pouvez demander à modifier votre adresse sur votre carte nationale d'identité et votre passeport. Si vous détenez un véhicule, il est par contre obligatoire de faire modifier l'adresse sur votre carte grise dans le mois qui suit votre déménagement, sous peine d'une contravention. Concernant votre assurance auto, vous devez également prévenir votre assureur de votre nouvelle adresse. Le montant de votre cotisation peut varier selon la situation géographique de votre nouveau logement.

Et bien sûr, n'oubliez pas de prévenir votre banque. Si vous partez à l'étranger, il est préférable, pour des raisons fiscales et réglementaires, de faire un point avec votre conseiller Crédit Mutuel.

Vous installer

Une fois dans votre nouveau domicile, vous souhaitez peut-être y réaliser quelques travaux de rénovation ou d'équipement. Votre conseiller Crédit Mutuel est à votre disposition pour discuter des modalités de financement de vos projets⁽²⁾. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Pour garder l'esprit tranquille, vous pouvez également protéger votre domicile contre le vol : alarme, télésurveillance, agent de sécurité⁽³⁾... Là encore votre conseiller pourra vous renseigner.



Gettyimages

QUESTIONS UTILES

Existe-t-il des aides financières pour déménager ?

La Caisse d'Allocations Familiales, la mairie ou le centre communal d'action sociale, le Département et votre employeur sont en mesure de vous renseigner sur les aides au déménagement dont vous pourriez bénéficier. Pensez à les interroger.

En cas de déménagement, qui doit payer les impôts locaux ?

La taxe d'habitation est due par l'occupant d'un logement (locataire ou propriétaire) au 1^{er} janvier, à l'instar de la contribution à l'audiovisuel public. Par contre, l'impôt foncier est payé par le propriétaire au prorata du temps passé dans l'habitation.

Dois-je changer de banque en cas de déménagement ?

Pas nécessairement... Vous pouvez continuer de gérer vos comptes et contrats à distance, même de l'étranger. Néanmoins, si vous souhaitez changer de Caisse de Crédit Mutuel, pour une plus proche de votre domicile par exemple, vous pouvez tout à fait le demander.

Quels sont les changements à prévoir au niveau de l'assurance de votre habitation ?

Dès que vous connaissez la date de votre déménagement, pensez à assurer votre nouveau logement. Vous pouvez demander un transfert d'assurance ou prévoir de clore la couverture de votre domicile actuel. Profitez-en pour faire le point avec votre conseiller sur les garanties de votre contrat afin de vérifier que vous êtes parfaitement assuré. Sachez également que lorsque vous achetez un logement, l'assurance de l'ancien propriétaire vous est automatiquement transférée, mais vous pouvez la résilier pour souscrire l'assurance habitation de votre choix.

(1) L'ensemble des offres et services proposés est soumis à conditions, dont le détail vous sera précisé en Caisse. Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice assurance disponible en Caisse. (2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier. (3) Service Crédit Mutuel Protection Vol opéré par EPS.

→ ASSURANCE EMPRUNTEUR

Le Crédit Mutuel innove dans l'assurance des crédits immobiliers. Il est désormais possible d'assurer un prêt pour l'acquisition d'une nouvelle résidence principale, sans nouvelles formalités médicales.



Gettymages

Une assurance durable

Le scénario est des plus classiques. Un couple a emprunté pour acheter son logement il y a plusieurs années. La famille s'agrandit, ou doit déménager pour des raisons professionnelles... Il est donc nécessaire d'acheter plus grand, avec un jardin pour les enfants ou plus près de la ville. Il faut vendre l'ancien logement, souvent souscrire un nouveau prêt immobilier pour faire face au coût plus élevé du nouveau logement et donc contracter une nouvelle assurance. Mais les années ont passé, il se peut que l'état de santé soit dégradé... Va-t-il falloir refaire un nouveau dossier médical ?

Dans les faits, l'assurance permet aux personnes en arrêt de travail qui verraient leurs revenus diminués, ou aux familles en cas de décès de l'emprunteur, de faire face à leurs engagements. Ainsi chacun peut conserver son logement bien qu'il n'ait plus les ressources suffisantes pour payer les mensualités du prêt immobilier.

Prolongation de l'acceptation médicale

Que faire quand un emprunteur doit souscrire un nouvel emprunt suite à un déménagement rendu indispensable par les circonstances de la vie ? Pour ses sociétaires, le Crédit Mutuel propose dorénavant une approche très novatrice et solidaire qui permet de simplifier radicalement les démarches de l'emprunteur : le maintien de l'acceptation médicale. Très simplement, la décision d'acceptation médicale qui avait été prise au moment de l'instruction du premier crédit immobilier est reconduite sans qu'il soit nécessaire pour l'emprunteur de se soumettre à de nouvelles formalités médicales (voir conditions ci-contre).

Cet engagement fort, à ce jour unique dans l'univers de l'assurance, peut se résumer en quelques mots : vous avez fait confiance au Crédit Mutuel, le Crédit Mutuel continue de vous faire confiance.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Un certain nombre de conditions ont été fixées pour permettre aux emprunteurs de bénéficier de cette démarche novatrice. Elles portent principalement sur les circonstances nécessitant le nouvel emprunt :

- l'emprunteur est déjà assuré au Crédit Mutuel pour un prêt lié à sa résidence principale,
- l'adhésion est demandée afin de garantir un nouveau prêt destiné au financement de sa nouvelle résidence principale,
- le montant assuré du financement est inférieur à 350 000 euros,
- les garanties doivent être identiques à celles précédemment souscrites (hors perte d'emploi),
- l'adhésion est demandée avant le 31 décembre de l'année du 55^e anniversaire,
- l'acquisition de la nouvelle résidence principale est liée à l'un des événements de la vie ci-dessous énumérés, intervenus ou à intervenir au plus tôt douze mois avant et au plus tard six mois après la date à laquelle l'adhésion à l'assurance est demandée :
 - mariage ou divorce, conclusion ou dissolution d'un pacte civil de solidarité,
 - naissance d'un enfant,
 - décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité,
 - licenciement,
 - mutation professionnelle ou changement d'employeur entraînant un déménagement et une distance lieu de travail/domicile supplémentaire de 30 km par rapport à la distance initiale lieu de travail/domicile,
 - promotion professionnelle,
 - modification de situation patrimoniale liée à une cession d'actifs professionnels représentant au moins 25 % du nouveau financement, à une donation ou à une succession.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE AUSSI L'ASSURANCE.

.....

Parce que le Crédit Mutuel est l'un des principaux acteurs de **l'accession à la propriété en France**, nous considérons qu'aucun de nos emprunteurs que les circonstances de la vie* amènent à déménager, ne doit **craindre d'être moins bien assuré pour un nouveau prêt, même si, depuis, il a eu un problème de santé.**

Voilà pourquoi pour la 1^{re} fois dans l'univers de l'assurance, le Crédit Mutuel offre aujourd'hui à tous ses clients déjà assurés* **la possibilité d'assurer un nouveau prêt pour changer de résidence principale SANS FORMALITÉS MÉDICALES SUPPLÉMENTAIRES** et de bénéficier d'une acceptation à l'assurance aux mêmes conditions que pour leur premier prêt.

Au Crédit Mutuel, nous considérons que chacun de nos **3,5 millions d'emprunteurs assurés** doit pouvoir envisager l'avenir sereinement, c'est une question de confiance mutuelle.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

* Les garanties doivent être identiques à celles souscrites lors du premier emprunt. L'offre est réservée aux clients âgés de moins de 55 ans déjà assurés pour le prêt immobilier de leur résidence principale actuelle, pour un nouvel emprunt d'un montant maximum de 350 000 €, destiné à l'acquisition de la nouvelle résidence principale et motivé par un des événements de la vie suivants (intervenus ou à intervenir au plus tôt 12 mois avant et au plus tard 6 mois après la date à laquelle l'adhésion à l'assurance est demandée) : mariage ou divorce, conclusion ou dissolution d'un pacte civil de solidarité – naissance d'un enfant – décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité – licenciement – mutation professionnelle ou changement d'employeur entraînant un déménagement et une distance lieu de travail/domicile supplémentaire de 30 km par rapport à la distance initiale lieu de travail/domicile – promotion professionnelle – modification de situation patrimoniale liée à une cession d'actifs professionnels représentant au moins 25 % du nouveau financement, à une donation ou à une succession. Contrats souscrits auprès de ACM IARD S.A. 352406748 RCS Strasbourg et ACM VIE S.A. 332377597 RCS Strasbourg, entreprises régies par le Code des Assurances.

→ NOUVELLES TECHNOLOGIES

Réalités virtuelle et augmentée : décryptage de ces nouvelles tendances, en passe de révolutionner notre quotidien.



Gettyimages

Et si on rêvait d'un autre monde ?

Après avoir passé une partie de l'année dernière à chasser les Pokémon avec notre smartphone, il faut se rendre à l'évidence : ces avatars 100 % virtuels sont capables de faire marcher les adolescents quand des générations de parents ont échoué... Quelle est donc aujourd'hui la place réelle et le pouvoir potentiel de ces réalités que l'on dit augmentées ?

Petite mise au point

Une précision de vocabulaire s'impose, puisqu'on parle aussi souvent de réalité virtuelle que de réalité augmentée, sans réellement distinguer les deux technologies. Pour faire simple : la première promet une immersion totale dans un univers créé de toutes pièces en trois dimensions, quand la seconde propose, plus modestement, d'apporter un supplément d'informations à notre environnement bien réel. Pour accéder à une réalité virtuelle, encore faut-il s'équiper d'un accessoire qui semble venu tout droit des romans de science-fiction de notre enfance : un casque spécial, qui permet de voir, de se déplacer, d'interagir avec ce monde imaginaire. Dans le cas de la réalité augmentée, l'accessoire fait déjà partie de nos quotidiens, puisqu'un simple smartphone, une tablette ou un ordinateur peuvent dévoiler une réalité augmentée.

C'est aujourd'hui le futur !

Vulgarisée par ses usages les plus ludiques et l'industrie du jeu vidéo, la réalité virtuelle est en passe de bouleverser plusieurs secteurs et pas des moindres. L'éducation, la médecine et l'armée ont par exemple perçu tous les atouts d'une technologie qui autorise une immersion et des simulations de haute précision, sans mettre en danger le cobaye. Utilisée pour former des sauveteurs à des situations extrêmes, pour entraîner des chirurgiens à des actes médicaux de pointe, pour simuler des combats aériens dans le domaine de la défense, la réalité virtuelle commence aussi à se répandre en version grand public, par exemple comme thérapie pour soigner les phobies. Dans le domaine médical toujours, une récente expérimentation a permis à huit personnes paraplégiques de retrouver des sensations dans leurs membres paralysés et un contrôle partiel de leurs jambes ! Aux manettes de ce bel exploit : de la réalité virtuelle associée à une interface cerveau-machine.

Du côté de la réalité augmentée, les applications paraissent moins spectaculaires, mais elles envahissent petit à petit notre quotidien. C'est la dernière visite culturelle des vacances qui s'est transformée en passionnant jeu de piste pédagogique

grâce à une application mobile de réalité augmentée. C'est un agent immobilier qui propose de visualiser le prix du m² d'appartements parisiens en filmant simplement l'immeuble de son choix. C'est votre magazine préféré qui vous propose de visualiser une vidéo en rapport avec le sujet que vous lisez... Dans ce domaine, tout ou presque reste à inventer !

Un marché bien réel

Actuellement bridé par le coût des casques, lunettes ou lentilles, le boom de ces technologies pourrait profiter de l'engouement du grand public par une baisse rapide du prix d'appel de ces accessoires. On estime que d'ici 2020, le marché de la réalité augmentée pourrait atteindre 120 milliards de dollars de revenus et celui de la réalité virtuelle 30 milliards de dollars⁽¹⁾.

Alors il n'est peut-être plus si loin le temps où il suffira de visualiser à travers votre smartphone le contenu de votre réfrigérateur pour disposer immédiatement des recettes. Le temps où nous pourrions accéder, depuis notre canapé, à des destinations de rêve ou à des expériences hors du commun. Chaussez vos lunettes de réalité virtuelle et voyez le monde comme vous le voulez !

(1) Prévisions de Digi-Capital.

→ ÉLUS

Au-delà de leur engagement pour le Crédit Mutuel, nos élus sont bien souvent aussi très impliqués dans la vie associative, économique ou culturelle locale.



Gettymages

Penseur d'avenir



CFCM

C'est au cœur de l'Alsace que Laurent Klein a grandi. Sa famille y exploite depuis plusieurs générations une ferme dans la plus pure tradition locale. Cet enracinement rural a façonné son goût pour des valeurs authentiques et patrimoniales. Mais a contrario, sa formation et ses activités professionnelles l'ont conduit vers la prospective et l'anticipation.

C'est sur le site d'une micro-brasserie que Laurent Klein nous donne rendez-vous. "À l'âge de 5 ans, je venais chercher des drêches dans les brasseries avec mon père pour nourrir le bétail... J'ai toujours admiré l'univers de la bière où rien ne se perd. C'est une filière extrêmement organisée avec une économie circulaire à 100 %". Cette approche globale du monde agricole, Laurent Klein va la garder. Après un mémoire de 3^e cycle sur le rôle des collectivités locales dans la mise en place de filières agricoles et une première expérience dans le Cantal où il travaille pour le Conseil général, il retourne sur ses terres natales pour reprendre à 26 ans la ferme familiale.

Renouveau d'une exploitation

À côté de l'exploitation traditionnelle, il développe la vente directe à travers l'installation de plusieurs magasins. C'est la naissance d'une nouvelle société, *Tradition fermière*, qui est devenue avec le temps une entreprise pluriactivités. "Pour que ça marche, il faut faire confiance aux Hommes et surtout savoir mettre de l'huile dans les rouages !" souligne-t-il. Et de l'huile, il en faut tous les jours sur le terrain, pour répondre au niveau d'exigence de ses clients. "La qualité totale, c'est l'adéquation entre ce qu'attend le client et ce que nous proposons. Le reste, c'est superflu !" considère Laurent Klein.

Devenu expert dans un think tank

Parallèlement à son métier d'agriculteur, Laurent Klein a présidé durant sept ans la Société des Agriculteurs de France, plate-forme d'échanges et de rencontres depuis 1867. Cet "engagement" a commencé pour lui en 2009, mais depuis 2014 et sous son impulsion, la SAF est devenu un véritable "think tank" (groupe de réflexion) de l'agriculture. Elle communique sous l'appellation *Saf agr'iDées* avec la volonté de fournir au monde agricole de nouvelles analyses et préconisations afin de développer sa compétitivité. Compo-

sée de chefs d'entreprise agricole, mais aussi de juristes, de consultants et de représentants de l'amont et de l'aval de la production agricole, la SAF publie chaque année plusieurs études et rapports, et adresse des propositions aux décideurs politiques régionaux, nationaux et européens.

Cette expérience de rassemblement, "ni syndical, ni corporatiste", lui a permis d'étudier en profondeur l'ensemble des problématiques du monde agricole. "Ces dernières années, nos travaux emblématiques ont portés entre autres sur la gestion des risques, ainsi que sur la question de l'environnement et des mécanismes de compensation, mais aussi sur le Big data,..." Depuis le milieu de l'année dernière, il se consacre à nouveau pleinement à son entreprise.

Une proximité naturelle avec le Crédit Mutuel

Laurent Klein a toujours entretenu une relation étroite avec le Crédit Mutuel. "Mon grand-père s'occupait déjà à l'époque d'une coopérative agricole et... du Crédit Mutuel à la maison, où il tenait la Caisse du village". Sociétaire et élu, Laurent Klein représente depuis plusieurs années les agriculteurs à la Caisse Agricole de Crédit Mutuel et au Crédit Mutuel Agricole et Rural, structures agricoles qui réunissent les représentants des Fédérations du Crédit Mutuel pour, là encore, penser l'avenir.

→ ÉCO-MOBILITÉ

L'Europe a ouvert l'offensive avec une réglementation stricte en termes d'émission de gaz polluants. Est-ce pour autant la fin du diesel et de l'essence ?



Adobe Stock

Diesel, hybride, électrique, essence... que choisir ?

La bataille de l'éco-mobilité entre les constructeurs a été lancée officiellement au Mondial de l'Automobile de Paris en octobre dernier. Renault avait alors marqué un grand coup en annonçant l'autonomie de la Zoé portée à 400 km. Pour 1 500 euros de plus, il est désormais possible de rouler à l'électrique sans craindre de tomber "en rade" au prochain carrefour. Lui emboitant le pas, les constructeurs allemands notamment, ont annoncé la fabrication de leur propre véhicule électrique avec des autonomies alléchantes. Audi lancera son e-Tron quattro avec une autonomie de 500 km l'an prochain. Mercedes a lancé un plan à trois ans baptisé EQ pour atteindre une autonomie à 600 km. Idem pour Volkswagen avec son ID à 600 km ou sa Golf électrique

dont la portée est étendue à 300 km. La bataille est en marche, mais pour l'heure Zoé reste leader, et pendant encore quelques années, sur un marché encore anecdotique (1 % seulement !) et donc à fort potentiel de croissance.

L'hybride : 15 % de part de marché d'ici à 2020

Dans le même esprit de véhicules dits "propres", les constructeurs européens prennent la voie de l'hybride, bien après le Japonais Toyota qui a, le premier, imaginé ces véhicules à double énergie. La part de marché de l'hybride en France est encore faible (3 %) mais, selon le cabinet Xerfi, elle devrait atteindre 15 % en 2020. Pourquoi ? Parce que les politiques françaises et européennes livrent un vrai combat contre l'émission des gaz pol-

luants. À l'horizon 2021, les véhicules ne devront pas émettre plus de 80 mg/km de NOx (oxyde d'azote), contraignant les constructeurs à développer des systèmes de dépollution ultra performants et onéreux, dont le coût se répercute sur l'acheteur...

Et la France va encore plus loin dans son combat contre le diesel. Elle qui avait pourtant mené une vraie politique d'encouragement au diesel durant des décennies dès 1990 avec son bonus-malus. Résultat : la France consomme cinq fois plus de diesel que les autres pays européens. Aujourd'hui, revirement de situation, l'État mène le combat inverse en voulant chasser le diesel de ses routes. Paris la première, la maire Anne Hidalgo ayant lancé un plan d'attaque jusqu'en 2020 pour sortir le diesel de Paris intra-muros.







Des mesures contre le diesel

Dans le détail, l'État a pris des mesures contraignantes. Déjà en taxant le diesel, un centime par litre et par an jusqu'en 2020, tandis que la taxe sur l'essence baisse. Ensuite avec la mise en place des vignettes Crit'air. Ce certificat de qualité de l'air vise à identifier les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Objectif : permettre aux forces de l'ordre de repérer au premier coup d'œil les véhicules polluants en cas de pic de pollution.

La vignette Crit'air ne s'applique pour l'instant que pour circuler à Paris intra-muros, Lyon-Villeurbanne et Grenoble. Cependant d'autres zones à circulation restreinte en France prévoient son instauration à des conditions qu'elles détermineront. On distingue six classes en fonction de la motorisation et de l'âge du véhicule, dont une réservée aux véhicules électriques "zéro émission moteur" (voir tableau ci-contre). Là où le bât blesse pour le diesel, c'est que même les véhicules récents, immatriculés après 2011, ne peuvent obtenir le sésame violet et sont immédiatement rétrogradés au Crit'air jaune ! Avec toutes ces mesures mises bout à bout, le diesel perd du terrain dans le cœur des Français. De 72 % des ventes en 2013, il est passé à 57 % en 2015 et pourrait passer sous la barre des 50 % en 2020 ! Effet boule de neige : les modèles diesel sur le marché de l'occasion se vendent moins bien (et moins chers) que l'essence.

Comment choisir ?

Alors, pour ne pas se tromper dans son achat, mieux vaut retenir quelques critères de base pour bien orienter son choix. Le diesel reste rentable pour les automobilistes qui parcourent plus de 15 000 km par an, essentiellement sur routes et autoroutes. Pour ceux qui s'inquiètent pour l'avenir de la planète, rappelons que les moteurs essence émettent environ 25 % de CO² en plus que les moteurs diesel, gaz ayant un impact certain sur le réchauffement climatique. Et Renault, par exemple, n'a pas dit son dernier mot en injectant 1,2 milliard d'euros pour des moteurs diesel plus performants et surtout moins polluants. Pour ceux qui roulent à la fois en ville et sur route, mais moins de 10 000 km par an, mieux vaut prendre une essence. Au-

Classification des voitures particulières selon le certificat Crit'air		
 <p>Tous les véhicules "zéro émission moteur" : 100 % électrique et hydrogène</p>	 <p>Essence et autres EURO 5 et 6 à partir du 1^{er} janvier 2011</p>	 <p>Essence et autres EURO 4 Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus Diesel Euro 5 et 6 à partir du 1^{er} janvier 2011</p>
6 % des voitures particulières		23 % des voitures particulières
 <p>Essence et autres EURO 2 et 3 Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus Diesel Euro 4 Entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus</p>	 <p>Diesel Euro 3 Entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus</p>	 <p>Diesel Euro 2 Entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus</p>
43 % des voitures particulières	14 % des voitures particulières	6 % des voitures particulières
Non classés : 9 % des voitures particulières		

dela de 15 000 km, avec une utilisation mixte de la route, les modèles hybrides essence-électrique ou diesel-électrique sont les plus appropriés.

Bonus écologique

Mais ce qui freine souvent les consommateurs, c'est le coût à l'achat d'une voiture hybride ou électrique. En 2015, toujours dans l'esprit de son combat contre le diesel, l'État a mis en place un "Bonus écologique", reconduit en 2017, en complément du bonus déjà existant. Ce qu'on gagne ? 10 000 euros pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf émettant jusqu'à 20 g de CO²/km (voiture électrique), constitués du bonus écologique existant augmenté de la prime à la conversion et 3 500 euros pour l'achat ou la location d'un véhicule neuf émettant de 21 à 60 g de CO²/km (voiture hybride rechargeable), constitués du bonus écologique existant augmenté de la prime à la conversion. En échange, vous mettez à la casse votre véhicule diesel mis en circulation avant le 1^{er} janvier 2006. Si nous avons tous en main des moyens pour lutter contre la pollution de l'air, qui serait responsable de la mort de 48 000 personnes chaque année en

France, rappelons toutefois que les émissions polluantes de l'automobile représentent 15 % de la pollution atmosphérique, bien loin derrière l'industrie ou le chauffage domestique...

Pour aller plus loin :

www.developpement-durable.gouv.fr
www.automobile-propre.com
www.mondial-automobile.com

Article paru dans la revue *L'Automobiliste* éditée par l'Automobile Club Association.

ASSURANCE AUTO⁽¹⁾



Le Crédit Mutuel vous propose d'adhérer au service de son partenaire L'Automobile Club Association dans le cadre de ses assurances auto. Vous accéderez notamment à des stages de récupération de points, de remise à niveau du code de la route et de prévention. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(1) L'ensemble des offres et service proposé est soumis à conditions dont le détail vous sera précisé en Caisse de Crédit Mutuel.

→ CONSOMMATION

Chaque année, des tonnes de fruits et légumes font les frais de normes de calibrage et de beauté qui leur indiquent directement la direction de la poubelle. Comment éviter ce gaspillage ?



Cettyimages

Miam, des fruits et légumes moches !

Savez-vous que 20 à 30 % des fruits et légumes produits par l'agriculture sont jetés chaque année⁽¹⁾ car ils ne répondent pas aux standards de commercialisation ? Que nous, consommateurs, jetons près de 20 kg d'aliments⁽²⁾ par an et par personne, dont la moitié est encore des fruits et des légumes ? On pourrait accuser la grande distribution qui dicte les canons de la beauté agricole à grand renfort de calibres, de nuanciers de couleurs et de tailles minimales. Mais nous pouvons aussi nous interroger honnêtement sur nos propres habitudes en matière de casting, une fois arrivés devant les barquettes de fraises, les cagettes de tomates et les étals de carottes. Avouons-le, nous avons formaté nos choix au détriment de la maturité d'un fruit, au détriment du goût et nous sommes tous responsables d'un beau gaspillage de vitamines...

Des vitamines et des idées

Dans le monde un tiers des aliments destinés à la consommation humaine est perdu au cours de la chaîne alimentaire⁽³⁾ : dans les champs, pendant le transport, à l'usine, en supermarché, à la maison. Pour éviter ce gâchis, les idées ne manquent pas ! En 2014, Intermarché a été un des premiers à faire de la place dans son rayon primeurs aux "fruits et légumes moches", avec une communication qui s'amusait des difformités de ces

affreux jojos sans complexe. L'initiative d'un groupe de producteurs de fruits et légumes, baptisé "Les gueules cassées"⁽¹⁾ a, elle aussi, redonné le sourire à ces produits parfaitement consommables malgré leurs petits défauts d'aspect, en y apposant un logo explicite et en proposant des prix réduits... C'est aujourd'hui une marque à part entière, commercialisée également à l'international et adoptée par tous types de produits.

Surfant sur cette prise de conscience anti-gaspi et inspirées par des valeurs écologiques, de jeunes marques inventent de délicieuses recettes avec ces fruits et légumes destinés au rebut. Par exemple, les jus de pomme "Moi moche et bon"⁽⁴⁾ de trois jeunes créateurs strasbourgeois ; mais aussi les soupes "Bon et Bien"⁽⁵⁾ lancées par trois grands noms McCain, Leclerc et Randstad, et récompensées par un Trophée développement durable par le magazine LSA pour leurs 24 tonnes de légumes sauvés, sept recettes 100 % naturelles et sept personnes de retour à l'emploi.

Le bon goût du bon sens

Derrière et à côté de ces initiatives, se jouent également très souvent des enjeux d'emplois locaux, de développement durable et des actions caritatives et solidaires. Des initiatives non marchandes proposent aussi, un peu partout, des actions locales, telle l'association Disco

Soupe⁽⁶⁾ qui sensibilise les consommateurs au gaspillage alimentaire, en proposant des banquets festifs à partir de fruits et légumes sauvés à la fin des marchés et dans les "poubelles" des supermarchés. Un cercle vertueux est donc possible. Alors, pour une consommation plus responsable et pour abroger le diktat des carottes grandes et belles, des tomates parfaitement rouges et calibrées, des pommes zéro défaut et des abricots garantis sans taches, nous avons tous un rôle à jouer à travers nos choix de consommation.

BONS JUSQU'AU BOUT DES FEUILLES

Changer ses habitudes d'achat, apprendre à mieux conserver les aliments et recycler ceux qui sont abîmés en jus, smoothie, compote, confiture, soupe et purée... À l'instar des grands chefs qui jouent le jeu en redonnant leurs lettres de noblesse à des épilures, des tiges, des feuilles... nous pouvons tous éviter le gaspillage alimentaire. Et puis, après la pluche, n'oubliez pas le compost, qui permet de valoriser une dernière fois tout ce qui est bon dans les légumes !

(1) www.lesgueulescassees.org (2) Source ADEME (3) FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (4) moimochebon.fr (5) <http://bonetbien.fr> (6) <http://discosoupe.org>



LE CRÉDIT MUTUEL SOUHAITE DE BONNES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À SES 7,7 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES-CLIENTS.

.....

Dans chaque Caisse locale, les sociétaires-clients peuvent participer à leur Assemblée Générale et élire leurs représentants.